



*Votre dossier d'inscription devra être retourné intégralement
au plus tard 15 jours après la première séance.*

Eléments à fournir :

- ❶ Fiche de renseignements remplie (***IMPORTANT*** merci de préciser l'adresse E-mail pour recevoir toutes les infos relatives au club : convocation compétition etc.... si pas d'internet, merci de le préciser)
- ❷ Certificat médical datant de moins de 3 mois à la prise de la licence avec la mention «absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » (certificat médical fourni avec le dossier à faire remplir par le médecin traitant).
- ❸ Chèque du montant de la licence à l'ordre du Berck A.C.O
- ❹ Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du livret de famille.

La licence ne sera passée qu'une fois le dossier complet

Cotisation 2011/2012

Elle comprend l'inscription au club et la licence de la Fédération Française d'Athlétisme, assurance comprise. Vous la recevrez directement chez vous.

La cotisation pourra être réglée en 5 fois. Nous acceptons également les bons CAF et les coupons sport. Tarif dégressif à partir de 2 licenciés dans la même famille (-15€ si deux licences, -30€ si trois licences).

Eveil athlétique	=>	2002 et après ----->	80€	(licence découverte)
Poussins(es)	=>	2000 et 2001 ----->	80€	(licence découverte)
Benjamins(es)	=>	1998 et 1999 ----->	80€	(licence athlé compétition)
Minimes	=>	1996 et 1997 ----->	80€	(licence athlé compétition)
Cadets(tes)	=>	1994et 1995 ----->	90€	(licence athlé compétition)

Catégories supérieures (licence athlé compétition)	=>	90€
Licences Hors stade santé loisir	=>	80€
Licences Hors stade compétition	=>	90€



Complétez les autorisations ci-dessous :

Je soussigné, Madame, Monsieur, (Nom & Prénom) _____
Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur* (rayer les mentions inutiles) de :

Nom : _____ Prénom _____

L'autorise à participer à toutes les activités sportives (entraînements, compétitions, stages, footings extérieurs au stade ...) ou extra-sportives (sortie, goûters ...) organisées par le Berck Athlétisme Côte d'Opale.

- Autorise, en cas d'urgence, les responsables du Berck A.C.O, à faire soigner ou hospitaliser mon enfant si au cours d'un entraînement, d'une compétition ou d'une sortie organisée par le club, la santé de mon enfant était mise en danger.
- Autorise mon enfant à être pris en photo lors des compétitions ou des entraînements afin d'illustrer nos articles dans les journaux.

Fait à _____, le _____
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

INFORMATIONS MEDICALES

Médecin traitant :
Adresse :
Tél. :

Personnes à prévenir en cas d'accident :
Adresse :
Téléphone :
Portable :

Si l'enfant est allergique à certains produits ou s'il a des problèmes de santé particuliers, merci de nous l'indiquer ci-dessous.

.....
.....

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

IMPORTANT !

Les personnes déposant un enfant sur le lieu d'entraînement ou au départ d'une compétition, sont tenues de s'assurer qu'un responsable du club est effectivement présent et de respecter les horaires de fin d'entraînement ou de compétition, pour venir chercher l'enfant.

Le club ne pourra être tenu responsable d'accidents survenus en dehors des créneaux d'entraînement.

Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport
(Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

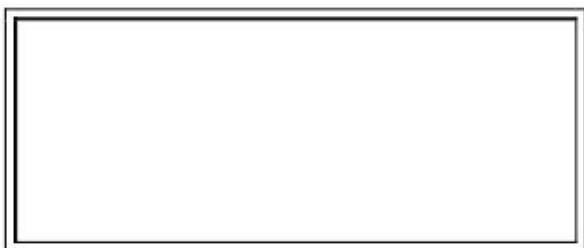
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme : _____

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Merci de votre compréhension